

## **L'UNITÉ COGNITIVO-COMPORTEMENTALE**

L'unité cognitivo-comportementale (UCC) peut être un recours à l'hospitalisation qui est parfois la seule solution pour gérer une crise ou des troubles importants du comportement, d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, vivant à domicile ou dans un établissement de type EHPAD.

Située en SSR (soins de suite et de réadaptation) dans un secteur sécurisé, avec des professionnels dédiés et spécifiques du soin et de l'accompagnement, l'unité cognitivo-comportementale propose un programme personnalisé de réhabilitation cognitive et comportementale sur la base d'un bilan médico-psycho-social. Ces unités ont pour objectif de stabiliser les troubles du comportement et d'assurer les soins à l'origine de la situation de crise.

Cette «spécialisation» cognitivo-comportementale pour l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, implique l'intervention dans ces unités de personnels spécifiques (psychomotricien, psychologue, ergothérapeute, assistant de soins en gériatrie) et l'accès à un service psychiatrique. Leur objectif est d'améliorer ces troubles pour permettre à la personne un retour dans son lieu de vie. Ce fonctionnement inter et pluridisciplinaire apparaît comme essentiel à une prise en charge efficace. De même, l'un des objectifs de l'UCC est aussi de réduire l'usage des psychotropes au profit d'activités de socialisation et de stimulation cognitive.